

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présents : 19

Absents : 7

- dont suppléé : 0

- dont représentés : 7

Votants : 26

- dont « pour » : 26

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt, le trente juillet à 16 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le vingt-quatre juillet deux mille vingt se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BALLADUR Clarisse, JACQUES Elisabeth, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, MM. BOUGUYON Yvan, ORTUNO Miguel, GARNIER Louis Gabriel, OLIVERO Albert (*départ après la question n°38*), FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, ISOARD Bernard, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, GASTON Arnaud et FERRON Jean.

EXCUSES : Mme BANCILLON BOË Fabienne ayant donné pouvoir à Mme BALLADUR Clarisse, MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. GARNIER Louis Gabriel, GARCIER-RICHAUD Hélène ayant donné pouvoir à Mme REYNAUD Sandra, Mme OCCELLI Chloé ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques, Mme OKROGLIC Dominique ayant donné pouvoir à Mme BARDIN Régine, M. BARNEAUD Christophe ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence et M. CAPEL Denis ayant donné pouvoir à M. GASTON Arnaud,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BALLADUR Clarisse.

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 03/08/2020

Affiché le 04/08/2020

ID : 004-200072304-20200730-D202096-DE

Délibération n°2020/ 96

OBJET : BUDGET ANNEXE « POLE ECO BOIS INDUSTRIEL » - BUDGET PRIMITIF 2020 - SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE.

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT que l'activité du Pôle Eco Bois Industriel n'a pas encore pu démarrer ;

CONSTATANT que le budget annexe « POLE ECO BOIS INDUSTRIEL » 2020 fait apparaître un déficit prévisionnel à hauteur de **47 230 €**

VU l'avis favorable de la commission des finances réunie le 16 juillet 2020,

Sur proposition de M. Yvan BOUGUYON, Vice-Président,
Après délibéré,

- **DECIDE** l'attribution d'une subvention d'équilibre au budget annexe « POLE ECO BOIS INDUSTRIEL » 2020 à hauteur de **47 230 €**.
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal 2020 de la communauté à l'article 657363.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT

